

L'INFO DES BELLIFONTAINS

L'ACTUALITÉ DE VOTRE MAIRIE EN 3 MINUTES CHRONO !

Montre en main

MENU

- **#PourCommencerDuBonPied** - Les festivités de Noël - Retour
- **#ConseilMunicipal** - Retour sur le conseil municipal du 12 décembre
- **#Santé** - Les mesures COVID
- **#BonneAnnée2023** - Cérémonie des voeux à la population
- **#QueFaireCeWeek-End ?** - "Incognito" à la Médiathèque

POUR COMMENCER DU BON PIED

LES FESTIVITÉS DE NOËL SONT LANCÉES !



Lancement des illuminations

Cette année, la Ville a porté une attention particulière à organiser des festivités de fin d'année responsables, avec des éclairages en LED et des décorations éco-responsables.

En effet, lors des consultations autour du plan de sobriété énergétique, M. le maire Julien Gondard et le Conseil municipal ont choisi de conserver ces illuminations dans les rues du centre-ville au vu



La patinoire à roulettes

Enfilez vos patins à roulettes, place de la République, et faites vos plus belles pirouettes !

Pour éviter d'installer une patinoire à glace énergivore, ce sont des patins à roulettes que vous chaussez pour déambuler sur la piste. Des spectacles ponctueront ces deux semaines de glisse et des activités gratuites pour les plus petits seront proposées sur le

du faible coût énergétique qu'elles représentaient (seulement 500 € de consommation électrique sur la période des fêtes).

village de Noël installé autour pour l'occasion.



Le marché de Noël

Depuis le 9 et jusqu'au 18 décembre, un bataillon de producteurs et de créateurs vous réserve de quoi remplir votre hotte de Noël : bougies parfumées, liqueurs enchantées, chocolats artisanaux, bijoux de créateurs, décorations de Noël, pains d'épices et jouets de notre enfance... Tout ne sort pas directement de la fabrique du Père Noël mais tout est produit dans le coin avec beaucoup d'amour. Les exposants changeront régulièrement pendant la durée du marché, vous pourrez donc revenir plusieurs fois !

Les décors enchantés

Saviez-vous que les décorations ont été réalisées par les agents de la Ville ? Un immense bravo à Christophe, Redouan, Steeve, Musa, Jean-François, Julien, Sylvain et Laurent, pour avoir créé de leurs mains ces magnifiques décors qui enchantent Fontainebleau et font rêver petits et grands.

Plutôt que de commander des décorations, nous avons préféré leur savoir-faire et l'utilisation des matériaux de récupération.



CAROLINE PHILIPPE

Conseillère municipale en charge des manifestations et des événements

“Les festivités de fin d'année ont débuté de la meilleure des façons à Fontainebleau. La magie de Noël est de retour dans la ville avec les illuminations, la patinoire à roulettes, le marché et toutes les animations qui vont être proposées par la municipalité.”

[VOIR LE PROGRAMME](#)

CONSEIL MUNICIPAL

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL



Lors du conseil municipal du 12 décembre dernier, plusieurs décisions ont été votées, notamment :

- L'aménagement des combles de la Charité Royale en utilisant uniquement des matériaux biosourcés.
- Désignation de Francine Bollet, élue représentante au sein de l'association "Sites et cités remarquables" pour poursuivre la collaboration avec l'association dans le cadre du classement du Site Patrimonial Remarquable de Fontainebleau-Avon.
- La Maison Sport-Santé de Fontainebleau a noué un partenariat avec le Racing Club Pays de Fontainebleau (RCPF) par le biais de son agrément Centre Prescri'forme. Ce dispositif vise à accompagner et soutenir les personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD) ou de maladie chronique qui souhaitent se maintenir ou améliorer leur santé par la pratique d'une activité adaptée, sécurisée et délivrée par des professionnels formés. Le RCPF a souhaité intégrer ce dispositif par le biais d'encadrants formés qui peuvent animer ces programmes passerelles.



LAURENT ROUSSEL

Adjoint au maire, en charge des finances et du patrimoine

"La transformation de la Charité Royale, qui abrite la médiathèque, se poursuit avec l'aménagement des combles en bureaux. Une valorisation du patrimoine communal qui s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de Fontainebleau (en) Transition avec l'utilisation de matériaux biosourcés et la recherche d'économies d'énergie."

[REGARDER LE REPLAY](#)

SANTÉ

**RAPPEL DES MESURES
COVID**



Si le port du masque n'est plus obligatoire dans les établissements recevant du public, ni dans les transports, il demeure recommandé au regard du contexte de reprise épidémique qui nécessite une attention marquée de la part de tous, pour soi et pour les autres.

Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et de promiscuité et les transports collectifs, dans les grands rassemblements, pour les personnes fragiles et dans les établissements hospitaliers et accueillant les personnes âgées.

Pour rappel, la vaccination est ouverte à tout le monde. Même si la cible première reste les personnes fragiles, tous les français même âgés de - de 60 ans peuvent recevoir une dose de rappel.



ISABELLE BOLGERT

1ère adjointe au maire, en charge des affaires générales, des affaires sociales et de la petite enfance

“En cette période de fin d'année où nous allons retrouver familles et amis, n'oublions pas les gestes barrières. Pour se protéger et protéger les plus fragiles, l'arme principale reste la vaccination. Pour cela rapprochez-vous de votre médecin, pharmacien ou infirmier.”

SE RENSEIGNER

BONNE ANNÉE 2023

**CÉRÉMONIE DES VOEUX À
LA POPULATION**



La traditionnelle cérémonie des voeux du Maire à la population se déroulera le jeudi 5 janvier à partir de 18h30 au Théâtre municipal. Annulée en 2021 et en 2022 en raison de la crise sanitaire, ce sera un véritable plaisir pour l'équipe municipale de vous accueillir autour de la présentation des projets 2023 pour un moment de convivialité et de partage.

Aussi, 7 Bellifontains seront mis à l'honneur lors de la cérémonie, pendant laquelle ils recevront une médaille d'honneur. La Ville de Fontainebleau est fière de valoriser la générosité et les initiatives des Bellifontains qui, toute l'année, ont prouvé leur investissement auprès de la population ou dans la mise en valeur du territoire.



JULIEN GONDARD
Maire de Fontainebleau

"Je vous donne rendez-vous jeudi 5 janvier à partir de 18h30 au Théâtre municipal de Fontainebleau. L'occasion de se retrouver pour revenir ensemble sur l'année écoulée et vous présenter les enjeux bellifontains à venir en 2023."

[LIRE L'ARTICLE](#)

QUE FAIRE CE WEEK-END ?

YOAN LE MAGICIEN VENTRILOQUE AU THÉÂTRE

Très tôt, à l'âge de 8 ans, Yoan découvre la magie... C'est décidé il en fera son métier plus tard ! Mais... magicien... C'est un métier ? Pendant près d'une heure les petits comme les plus grands vont rire, s'émerveiller et même participer au spectacle ! Un rythme endiablé où comédie et illusions s'entremêlent pour le bonheur des enfants et des parents !
Rendez-vous le 17 janvier à 19h30.



JE RÉSERVE
MES PLACES!
QR CODE

YOAN
LE MAGICIEN VENTRILOQUE

THÉÂTRE MUNICIPAL
Réservations 01 64 22 20 19 / Reservations@fontainebleau.fr

www.fontainebleau.fr Théâtre municipal de Fontainebleau - Officiel Theatre_municipal_0164

RÉSERVER



Ville de Fontainebleau
40 rue Grande
77300, FONTAINEBLEAU

01 60 74 64 64

Se désinscrire

La Ville de Fontainebleau, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour l'envoi de sa newsletter. Les destinataires de ces données sont les agents de la direction de la communication dûment habilités à mettre en œuvre ce service. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données, de limitation ou d'opposition au traitement et du droit à la portabilité. Vous disposez également du droit de retirer à tout moment votre consentement le cas échéant et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à la ville de Fontainebleau, 40 rue Grande 77300 Fontainebleau ou par communication@fontainebleau.fr